



NOUVELLE ENTRAVE AU DROIT D'ENQUÊTER ET D'ÉLUCIDER

L'UTILISATION DES DONNÉES DE
CONNEXION :
"ON TOUCHE LE FOND" !



AUJOURD'HUI IL Y A DÉJÀ LE DROIT AU SILENCE

**DEMAIN, IL VA DEVENIR IMPOSSIBLE
D'UTILISER DES PREUVES
TECHNIQUES COMME "LES FADETTES"**

-Pas de simplification de la procédure
pénale

+

-Entrave au droit d'enquêter

=

LES BEAUX JOURS
DE LA DÉLINQUANCE
DU QUOTIDIEN



**AGRESSEZ, VOLEZ, ETC... ETC...
LA POLICE CONTINUE À RAMER !**



Il y a URGENCE à réagir, les ENQUÊTEURS doivent pouvoir
travailler pour les VICTIMES !